

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

Le 11 mars 2013

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 11 mars 2013, à 11h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers :

Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer

Sont absents madame la conseillère et monsieur le conseiller :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, Directeur général, greffier et trésorier

## ***1. OUVERTURE DE LA SÉANCE***

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 11h30.

*Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Tous les membres du Conseil municipal ont signé, le 6 mars 2013, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.*

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Période de questions;
4. Adoption de l'annexe « A » du règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$;

# *Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

5. Période de questions ;

6. Levée de la séance extraordinaire.

13-01-89

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune présence dans la salle.*

13-01-90

## **ADOPTION DE L'ANNEXE « A » MODIFIÉE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 194-2012 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION À ÊTRE EFFECTUÉS SUR PLUSIEURS CHEMINS, ROUTES ET RUES DU TERRITOIRE MUNICIPAL, DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 3 700 000 \$;**

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$, a été adopté à une séance ordinaire le 3 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement d'emprunt a été soumis pour approbation au *Ministère des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire*, (MAMROT) le 16 janvier 2013;

CONSIDÉRANT QU'il y avait lieu de modifier l'annexe « A » du d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham ont pris connaissance de l'annexe « A » modifiée du règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE l'annexe « A » modifiée du Règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000 \$; soit adoptée avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

## ***2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS***

*Aucune présence dans la salle.*

### **13-01-91 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 11h36, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Georges Dinel,  
Maire

---

Monsieur René Tousignant, MAP  
Directeur générale, greffier et  
trésorier